

L'idéal laïque des EEDF

Mouvement de scoutisme laïque



L'AFFIRMATION DE LA LAÏCITÉ DANS « L'ENGAGEMENT DES EEDF »

Le préambule du texte « L'engagement des Éclaireuses Éclaireurs de France » adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale des 1^{er}, 2 et 3 mai 1998 à Montluçon précise, dans sa partie concernant la laïcité : « Affirmer le respect fondamental de l'homme dans sa diversité, lutter contre toute forme de discrimination et d'intolérance, c'est le choix de la laïcité ».

- La laïcité n'est pas seulement une attitude de l'individu ; elle implique une action collective et repose sur la reconnaissance de valeurs communes à l'humanité (Déclaration des Droits de l'Homme, Droits de l'Enfant...).
- La laïcité, au-delà de la tolérance qui est trop souvent indifférence et passivité, suppose une attitude militante engagée : elle est alors combat permanent et collectif pour l'autre, son autonomie, sa liberté, par le respect, l'écoute, l'acceptation de sa parole, par la confrontation d'idées, de croyances, de pratiques, contre

les a priori, la discrimination et toutes formes de propagande et de fanatisme.

- La vie en commun dans une société est régie par des règles et des lois ; elle comporte des droits et devoirs ; ceux-ci s'appliquent à tous, de manière identique et impartiale, quelles que soient les appartenances (ethniques, religieuses, philosophiques, politiques, culturelles...) de chacun.
- La laïcité contribue à la fois à l'enrichissement personnel et à l'instauration d'une cohérence sociale ; c'est un art de vivre ensemble.
- Éduquer à la laïcité, c'est donner la possibilité à chacun de s'interroger, lui fournir les moyens de sa liberté, donc créer les conditions de l'échange : favoriser l'accès au savoir et à l'information.
- Être éducateur laïque, c'est exiger le respect de l'autre. C'est revendiquer pour tous et assurer à chacun le droit du choix, la possibilité d'un développement spirituel. C'est éduquer aux valeurs, à la liberté et à la compréhension des cultures.

[TEXTE RATIFIÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES EEDF
LES 5 & 6 JUIN 2010 À CHALON-SUR-SAÔNE]



LES FONDEMENTS DE LA LAÏCITÉ

La laïcité est nommée comme premier principe du projet éducatif. Elle est inscrite dans les principes généraux des Éclaireuses Éclaireurs De France, en particulier à l'article 1.2 des statuts:

« L'association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver au sein de l'association, respect et compréhension ». Elle est donc une des valeurs fondatrices du mouvement avec la démocratie, la fraternité, la coéducation et l'écocitoyenneté.

Faire vivre la laïcité dans la démarche et dans l'engagement des Éclaireuses et des Éclaireurs de France constitue un enjeu très fort (au regard du contexte social). Il s'agit de continuer à affirmer cette spécificité et d'être tous garants que l'espace laïque puisse continuer à vivre. Pour cela, il faut expliciter, mettre au clair ce que recouvre le concept de laïcité.

La laïcité procède d'une conception exigeante de l'humanité:

1. Elle repose sur la liberté de conscience individuelle, le principe de l'émancipation de l'individu.
2. Elle entraîne la démarcation entre ce qui est commun à tous et ce qui relève de la liberté individuelle, de la sphère privée.
3. Elle se traduit par des principes législatifs qui viennent garantir la liberté de tous, l'égalité des droits et le refus de toute discrimination confessionnelle. L'espace laïque n'est ni pluriconfessionnel, ni anticonfessionnel, il est non-confessionnel.

La laïcité est donc au-delà de la tolérance et du consensus, elle entend unir les hommes par ce qui les élève: l'autonomie du jugement, l'esprit critique et le souci d'un monde commun à tous. Si la tolérance est une vertu de la laïcité, elle ne suffit pas. La laïcité pose simultanément un principe de liberté et d'égalité pour tous. Or, la liberté et l'égalité ne peuvent être octroyées par le bon vouloir d'une personne. En conséquence, le principe de la laïcité institue un espace « du vivre ensemble ».

LAÏCITÉ ET SPIRITUALITÉ

Pour les EEDF, la spiritualité se définit comme la vie de l'esprit, l'aspiration aux valeurs humanistes qui donnent un sens à la vie de l'individu. Tout individu est membre de la communauté humaine, autonome et capable de construire une pensée personnelle dans la nécessaire relation à l'autre. Les questions inhérentes à l'Humain et au sens de la vie trouvent leurs réponses dans un chemine-

ment personnel. Les EEDF, dans le cadre de leurs activités, proposent un espace qui permet de mettre en œuvre cet idéal.

Les EEDF se réclament d'un idéal laïque qui, en lui-même, porte une dimension spirituelle. À ses débuts, il se référait à une morale exigeante qui s'exprimait au travers de la promesse et de la loi et qui engageait le jeune. Aujourd'hui, il s'appuie ...

*** sur l'engagement (par exemple la Règle d'or) et un cadre symbolique construit autour des valeurs de l'association.

Le rôle éducatif des EEDF est de permettre à chacun de construire son propre parcours de vie, en favorisant l'esprit critique et l'autonomie de pensée, en développant la capacité d'écoute et d'expression et en garantissant à chacun la liberté et le res-

pect de ses choix et de ses engagements. Permettre aux jeunes de construire leur propre idéal de vie, c'est former des citoyens actifs et responsables, conscients des enjeux de la société et soucieux d'y répondre. Réfléchir, comprendre, débattre: vivre les valeurs des EEDF est au cœur de l'éducation spirituelle proposée dans l'association.

ÉDUQUER À LA LAÏCITÉ

«Éduquer à la laïcité, c'est donner la possibilité à chacun de s'interroger, lui fournir les moyens de la liberté, donc créer les conditions de l'échange: favoriser l'accès au savoir et à l'information» (in «L'engagement des EEDF», Montluçon, 1, 2 & 3 mai 1998).

Éduquer à la laïcité est une posture éducative qui entraîne une démarche pédagogique mobilisant l'observation, la compréhension, la confrontation et l'action.

- Découvrir et comprendre: éduquer à la curiosité et à l'ouverture aux autres (notamment à travers l'Explo, les grands jeux, les camps découvertes...)
- Comprendre et confronter: pouvoir discuter, échanger, se forger une opinion, accepter la confrontation, développer sa capacité d'expression et d'argumentation (Temps Forum, débats, conseils de groupe, vie en équipe...)
- Comprendre et agir: s'engager, vivre les valeurs des EEDF au sein de sa structure d'activité, dans les camps et les séjours, dans la société (entreprise, projets, action de solidarité, camps internationaux...)

Éduquer à la laïcité, c'est être conscient de la responsabilité que cela implique.

«Être éducateur laïque, c'est exiger le respect de l'autre. C'est revendiquer pour tous

et assurer à chacun le droit du choix, la possibilité d'un développement spirituel. C'est éduquer aux valeurs, à la liberté et à la compréhension des cultures» (in «L'engagement des EEDF», Montluçon, 1, 2 & 3 mai 1998).

Les responsables, animateurs ou animatrices, ont une influence sur la construction de la personnalité des enfants qui leur sont confiés. L'éducateur laïque, parce qu'il est conscient de ses propres convictions et de son rôle éducatif, doit savoir prendre du recul pour permettre aux jeunes de construire une pensée autonome.

Être éducateur laïque, c'est donc:

- vivre et faire vivre les valeurs des EEDF avec des supports adaptés à chaque âge et aux différents publics accueillis ;
- mettre en œuvre la démarche d'engagement ;
- développer la capacité d'ouverture à l'autre dans les dimensions sociales, interculturelles, internationales, intergénérationnelles ;
- faire vivre le respect, l'égalité et la fraternité entre tous, quelles que soient les différences de chacun.

[TEXTE RATIFIÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES EEDF LES 5 & 6 JUIN 2010 À CHALON-SUR-SAÛNE]



L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ ET DES DISCRIMINATIONS

Ce texte a été rédigé par les membres de l'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations durant les années 2009/2010, adopté par le Comité Directeur en 2010 avant ratification par l'Assemblée Générale de l'association.

À la suite de différents débats sur la laïcité dans notre association et compte-tenu des évolutions sur cette question dans notre société, il a été créé un Observatoire de la Laïcité et des discriminations lors de l'Assemblée Générale de Bourges en 2008.

Les objectifs de cet Observatoire sont :

- de redonner notre définition de la laïcité
- d'éviter d'être dans l'absence de positionnement
- de se mettre sur une logique « observation => concertation => positionnement » tout en évitant les positionnements individualistes dominants
- de s'interroger sur la pratique de terrain (y compris dans les services vacances) en tenant compte des réalités locales
- de réactiver un laboratoire d'idées au sein de l'association qui peut s'emparer de sujets de société avec le recul nécessaire
- de proposer des outils pédagogiques, au-delà des recettes et qui permettent une appropriation complète

Les missions de l'Observatoire se retrouvent dans :

- La création d'un cadre de définition et d'actions éducatives
- L'alerte interne/externe par saisie de l'Observatoire
- La communication et l'information
- La production de repères pédagogiques, la formation

Ces missions associent les aspects de recherche et de débat avec les attentes des structures EEDF sur les pratiques.

Les Orientations 2010/2015 pérennisent ce travail à travers la priorité 1 « Actualiser, affirmer, partager notre identité, nos valeurs de référence, notre positionnement éducatif » en posant comme choix politiques de « contribuer à la compréhension, à la promo-

tion et à la défense de la laïcité » et de « développer la dimension spirituelle et humaniste », l'Observatoire se voyant confié la poursuite et le développement de son travail et de ses missions.

Fonctionnement :

- L'Observatoire se réunit 2 à 3 fois par an. D'une réunion sur l'autre, les membres travaillent sur les chantiers en cours.
- Chaque adhérent de l'association peut saisir l'Observatoire sur une question ou une problématique particulière.
- L'Observatoire rend compte régulièrement de ses activités au Comité Directeur, au Conseil National ou à l'Assemblée Générale.
- L'Observatoire de la laïcité et des discriminations n'est pas une instance supplémentaire ; c'est une réelle avancée, un véritable laboratoire d'idées afin que notre mouvement soit en réflexion constante sur ce qui est la valeur fondamentale de notre projet éducatif.

Ses membres sont des adhérents issus de toutes les structures de l'association, l'Observatoire est ouvert à tous ceux qui souhaitent apporter leurs idées et leurs expériences.

AVEC LES FICHES...

Ce texte fondamental s'accompagne de fiches complémentaires, fournissant des repères historiques, sociologiques ou pédagogiques. Si ce texte, de par son cheminement avant adoption et son contenu, a une vocation durable, les fiches sont appelées à évoluer, à être complétées et amendées. Ces fiches sont publiées dans *Routes Nouvelles* au fur et à mesure de leur rédaction et sont disponibles par les supports habituels de partage de documents au sein de l'association.

SOMMAIRE PRÉVISIONNEL :

- Fiche 1 : Quelques repères historiques
- Fiche 2 : Éducation laïque et pratiques religieuses
- Fiche 3 : Ressources documentaires et pédagogiques
- Fiche 4 : Pratiques éducatives, partager, éduquer
- Fiche 5 : Dimension interculturelle, dimension internationale
- Fiche 6 : Spiritualité et engagement

Contacts

Éclaireuses Éclaireurs de France • Observatoire de la Laïcité et des Discriminations
12 Place Georges Pompidou • 93167 Noisy-le-Grand Cedex
Tél.: 01 48 15 17 66 • Fax: 01 48 15 17 60 • Mèl: national@eedf.asso.fr